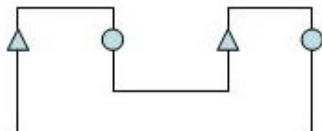


Systeme de parenté: Chapitre 7: Exogamie et échange direct

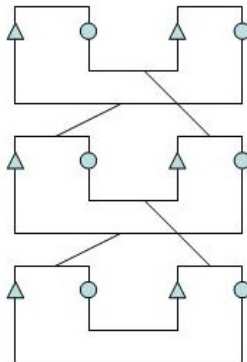
- ♣ La règle d'exogamie tout comme le tabou de l'inceste fait partie de l'échange culturel, mais la règle comporte des avantages immédiatement perceptibles aux gens qui l'appliquent et qu'ils sont souvent capables de formuler de manière cohérente.
- ♣ Dans plusieurs groupes, le fait d'interdire le mariage à quelqu'un de la même bande, rend tributaire une bande d'une autre pour l'obtention d'une conjointe.
 - Deux groupes : 1- en rapport de connubium, 2- les autres
 - Un groupe A qui échange des femmes avec le groupe B, donc c'est deux groupes ne seront pas en guerre pour continuer leur perpétuité.
 - Le connubium peut aller plus loin que la bande, mais pas plus loin que les frontières de la langue, du territoire et de la race.
 - Cet échange ne fait pas le bonheur de tout le monde, on assiste souvent à des rapt lors de mariage. Les hommes disent épouser leurs ennemis
- ♣ Au début les femmes étaient les seuls biens de valeur susceptibles d'être échangés. Mais avec les temps, les biens se multiplièrent et ont pouvait donc échanger des épouses comme des biens de consommation, c'est de début du prix-de-la-fiancée.

Exemples :

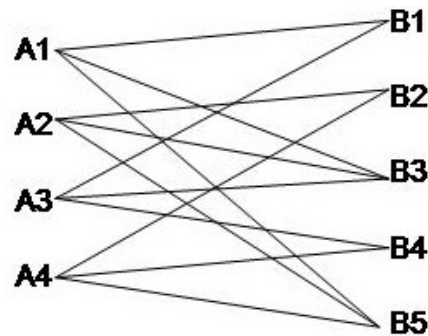
- 1- Échange systématique de sœurs (stabilité, recrutement assuré) (Shoshone, unité exogame est la famille nucléaire)



- 2- Unité exogame est la bande patrilocale avec échange de sœur :



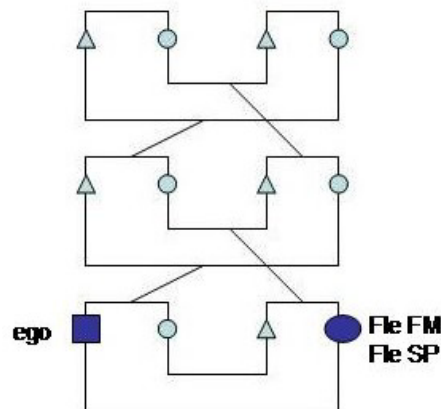
- ♣ Des moitiés peuvent se développer et se développent comme les clans : Deux hordes locales qui commencent à échanger des femmes s'accroissent peu à peu et se segmentent en lignage tout en conservant leur identité en tant que horde. Les moitiés représentent des phratries.



♣ Ce type de système s'accommode fort bien avec une économie de chasseurs-cueilleurs où le groupe local est une bande.

Systeme kariera (Australie) :

♣ Système a deux moitiés patrilinéaires, se fonde sur la règle qui veut qu'un homme épouse sa cousine croisée « double » ou bilatérale. Qui est la fille de la sœur de son père et du frère de sa mère :

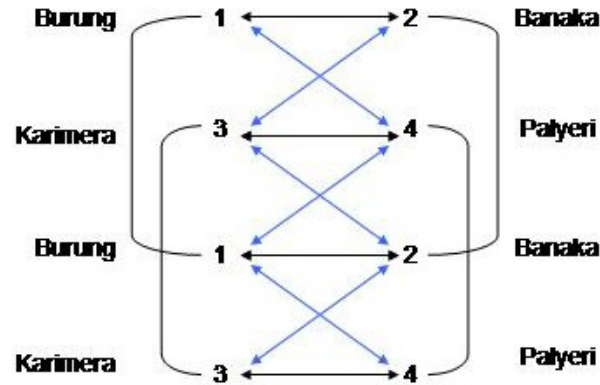


♣ C'est le modèle typique d'échange de sœurs (alliance réciproque entre A et B). Un homme de A1 doit épouser une femme de B1 même si ce n'est pas ça vrai cousine (on dit cousine croisée classificatoire – toutes les filles des hommes de B1 qui sont frères de clan et de même niveau généalogique que ça mère).

- Les Kariëra n'obéissent pas nécessairement à une règle de mariage entre cousin croisés : ils ne font qu'échanger des femmes entre groupe de filiation et groupes locaux.
- Il importe peu que les partenaires soient réellement des cousins au premier degré, et dans des cas il n'y a guère de chances qu'ils le soient.

Systemes de sections :Kariëra

♣ C'est une manière de répartir la tribu en groupes cérémoniels qui, s'ils découlent des arrangements matrimoniaux, ne les déterminent nullement.



♣ On doit s'échanger des femmes de même niveau généalogique, et ça s'accorde avec la division en moitiés patrilineaires. Il y a création de générations alternées

♣ Un burung fait des cérémonies avec les autres burung et épouse une femme banaka mais c'est une conséquence et non une cause.

♣ Il y a aussi la présence des matrimoiétés, un homme ne peut épouser une femme de la même mati ou patrimoiété que lui, s'il est AD il épouse une BC. Nous avons donc affaire à un système bilinéaire qui exclut, en tant que conjoints possibles, tous les cousins parallèles au profit des cousins croisés. Mais tout ça est une conséquence de la règle d'exogamie réciproque (patrilignage qui s'échange des femmes).

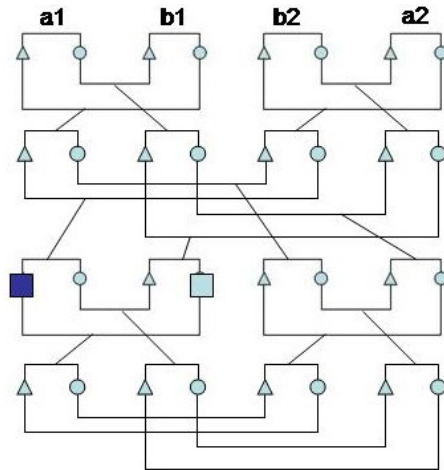
- Le père du père d'égaux et aussi le frère de la mère de sa mère.

		patrimoiétés	
		A	B
matrimoiétés	C		
	D	ego	

Systeme à 8 sections :Aranda :

♣ Un homme ne doit pas épouser une cousine croisée du premier degré, mais une cousine croisée du second degré : une fille de fille de frère de la mère de la mère qui est aussi une fille de fils du frère de la mère du père :

- Il faut aller prendre là où le grand-père a pris femme :



♣ Il ne s'agit que d'une variation du système kariera; il préserve l'organisation des moitiés, mais permet d'intégrer un plus grand nombre de clans dans une relation d'alliance.

♣ Comme pour des raisons démographiques il est difficile de trouver exactement la bonne conjointe, on peut aller se marier avec sa cousine croisée du premier degré; on est donc dans un système préférentiel plutôt qu'obligatoire. Mais ego a tout de même le droit de veto sur sa cousine croisée du second degré.

- Tous les alliés sont des parents et vice versa.
- Le système repose sur l'échange de filles
- Deux types d'échange :
 - o Systématique : on ne tiendra pas rigueur s'il n'épouse pas exactement la bonne personne, mais il doit se marier avec quelqu'un du niveau généalogique approprié, un clan où il y a échanges.
 - o Statistique : Alliances s'établissent entre parents véritables. À cause des problèmes démographiques ils ne peuvent pas toujours se marier avec leur cousine croisée et ils cherchent une cousine croisée assimilée.

Mariage avec la cousine croisée patrilatérale :

Rendre une femme c'est rembourser sa dette, mais des gens disent que les donneurs de femmes sont supérieurs aux receveurs qui doivent donc payer un supplément en nature ou autre.

- Selon le principe de Mauss, il pratique l'échange pour renforcer les alliances. C'est un principe de don contre-don où celui-ci est obligatoire car sans femme il n'y a pas de perpétuation du groupe.
 - o Si A donne une femme à B à une génération, il sera supérieur; mais à l'autre génération B donnera une femme à A et les rôles s'inverseront. Il faut donc un échange de plusieurs groupes pour que ça fonctionne à chaque génération A -B -C- D -A...
 - o Ce n'est donc pas toujours un mariage avec la cousine croisée, mais avec la plus proche parente de la catégorie autorisée.

- On crée donc des échanges différés plutôt que direct afin d'avoir une alternance de pouvoir entre les différents lignages.

♣ Les échanges de ce chapitre consistent en des échanges élémentaires.